

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL

CLEANER

Autres moyens d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : nettoyant pour métaux

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-866-444-7450

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 09/27/2019

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Aérosols inflammables

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique

: Catégorie 2

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :





Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Aérosol inflammable.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Le mauvais emploi intentionnel du ce produit par son inhalation délibérée peut être nocif ou mortel.

Intervention:

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement

913770-05 1 / 10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

: Inconnu. **Autres dangers**

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange Mélange

No. CAS **Nom Chimique** Concentration (%) huile minérale blanche (pétrole) 8042-47-5 10 - 30 5 - 10 106-97-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8 5 - 10 74-98-6 5 - 10 propane

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Contenant sous pression. Peut éclater s'il est chauffé.

Aérosols inflammables

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

913770-05 2/10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

confinement et le nettoyage

Méthodes et matières pour le : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Contenu sous pression. Ne pas perforer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des

Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures

: Garder dans un endroit frais et bien aéré. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver

dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 45°C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type d'exposition | Concentration admissible | Base |
|------------------------------------------------|------------|--------------------------------|----------------------------------------|-----------|
| white mineral oil, petroleum | 8042-47-5 | TWA (Mist) | 5 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | STEL (Mist) | 10 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | TWA (Mist) | 5 mg/m3 | OSHA Z1 |
| | | TWA (Inhalable fraction) | 5 mg/m3 | ACGIH |
| Butane | 106-97-8 | TWA | 800 ppm 1,900 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | STEL | 1,000 ppm | ACGIH |
| distillates (petroleum), hydrotreated light | 64742-47-8 | TWA | 500 ppm 2,000 mg/m3 | OSHA Z1 |
| | | TWA | 200 mg/m3 (as total hydrocarbon vapor) | ACGIH |

913770-05 3/10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

| | | TWA (Mist) | 5 mg/m3 | OSHA Z1 |
|---------|---------|-------------|-------------|-----------|
| | | TWA (Mist) | 5 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | STEL (Mist) | 10 mg/m3 | NIOSH REL |
| propane | 74-98-6 | TWA | 1,000 ppm | NIOSH REL |
| | | | 1,800 mg/m3 | |
| | | TWA | 1,000 ppm | OSHA Z1 |
| | | | 1,800 mg/m3 | |

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : opaque, blanc

Odeur : citron

pH : Sans objet

Point d'éclair : Sans objet, Entretient la combustion

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et

intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.8802

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n- : Donnée non disponible

913770-05 4 / 10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

octanol/eau)

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique

: Donnée non disponible: 3100.000 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives

Viscosité, cinématique

: Donnée non disponible: Donnée non disponible

Propriétés comburantes poids moléculaire

COV (composés organiques

volatils)

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Chaleur de combustion : 10.04 kJ/g

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : L'inhalation peut affecter le système nerveux central. Le mauvais

emploi intentionnel du ce produit par son inhalation délibérée peut être

nocif ou mortel.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

913770-05 5 / 10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

: Aucun symptôme connu ou prévu. Ingestion

Inhalation : Étourdissements, Somnolence

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par inhalation

4 h CL50 Rat: 280000 ppm Atmosphère d'essai: gaz

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

913770-05 6/10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

Toxicité pour les poissons : huile minérale blanche (pétrole)

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 100 mg/l

96 h CL50 Poissons: 22.03 mg/l

distillats légers (pétrole), hydrotraités

96 h CL50: > 1,000 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques
Composants

: distillats légers (pétrole), hydrotraités

48 h CE50: > 1,000 mg/l

Toxicité pour les algues : distillats légers (pétrole), hydrotraités

72 h CE50: > 1,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à

l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer

conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans

une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource Conservation and Recovery Authorization Act Déchet

dangereux

: D001 (Produits inflammables)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

No. UN : 1950
Description des : AÉROSOLS

913770-05 7 / 10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

marchandises

Classe : 2.1 Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 1950
Description des : AÉROSOLS

marchandises

Classe : 2.1 Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

| Composants | No. CAS | Component RQ (lbs) | Calculated product RQ (lbs) |
|------------|-----------|--------------------|-----------------------------|
| ammoniaque | 7664-41-7 | 100 | 117647 |

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

| Composants | No. CAS | Component RQ (lbs) | Calculated product RQ |
|------------|-----------|--------------------|-----------------------|
| | | | (lbs) |
| ammoniaque | 7664-41-7 | 100 | 117647 |
| | | | |

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou

répétée)

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

| The region of the product of the pro | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------|----------------|--|
| Nom Chimique | No. CAS | Fonction | Liste(s) | |
| l'eau | 7732-18-5 | Diluant | Not Applicable | |
| huile minérale blanche (pétrole) | 8042-47-5 | Agent nettoyant | 9, 15 | |
| | 106-97-8 | Propulseur | Not Applicable | |
| distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | Agent nettoyant | Not Applicable | |
| propane | 74-98-6 | Propulseur | Not Applicable | |
| ammoniaque | 7664-41-7 | Agent nettoyant | 20 | |

913770-05 8 / 10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

| Sel d'acide carboxylique | Réservé | Agent nettovant | Not Applicable |
|----------------------------|----------|-----------------|-----------------|
| I SEI U ACIUE CAIDOXYIIQUE | 1/696116 | Ayeni nelloyani | וזטנ הטטווטמטוכ |

*Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

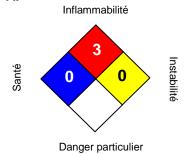
En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

| SANTE | 0 |
|-----------------|---|
| INFLAMMABILITE | 3 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 09/27/2019

Version : 1.3

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

913770-05 9 / 10

PROCLEAN PROSHINE PLUS AEROSOL STAINLESS STEEL CLEANER

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

913770-05 10 / 10